

---

**Postulat : « Gymnase ou apprentissage ? Comment mieux soutenir nos jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire ! »**

La formation professionnelle représente une voie d'excellence et d'avenir pour de nombreux jeunes. Alors que notre société est confrontée à des pénuries de main-d'œuvre qualifiée dans plusieurs secteurs clés, il est impératif de valoriser les filières d'apprentissage auprès des élèves en fin de scolarité obligatoire. À Yverdon-les-Bains, quatre établissements secondaires accueillent chaque année plusieurs centaines d'élèves. Certains de ces jeunes se dirigent vers le gymnase, d'autres vers des solutions transitoires, et d'autres encore vers une formation professionnelle.

Dans ce contexte, il convient de souligner les efforts déjà fournis par les autorités cantonales, en particulier par la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire (DGEP), qui a récemment lancé une campagne de promotion de l'apprentissage. Cette campagne vise notamment à rendre visibles les multiples possibilités offertes par la voie professionnelle, et à travers la production de vidéos thématiques et de supports visuels adaptés au jeune public.

En parallèle, la Ville de Lausanne a mis en place une stratégie ambitieuse et cohérente pour favoriser l'insertion professionnelle de ses jeunes habitants. Elle s'est notamment distinguée à travers plusieurs initiatives concrètes :

- La création de Junior Teams, regroupant des apprentis par métier au sein des services de la Ville, encadrés par un formateur spécifique ;
- L'organisation d'ateliers tels que « Moi, mon réseau, mon futur », qui sensibilisent les jeunes à l'importance du réseautage pour décrocher une place d'apprentissage ;
- La diffusion d'autocollants munis de QR codes sur les vitrines des services et entreprises partenaires, redirigeant vers la liste des places d'apprentissage disponibles.

Ces mesures témoignent d'un engagement municipal fort, en complément et en lien avec les structures cantonales et les milieux économiques. Dans un esprit de dialogue intercommunal, il serait pertinent qu'Yverdon-les-Bains s'en inspire, adapte et développe des actions spécifiques qui tiennent compte des réalités locales.

**C'est pourquoi, par le présent postulat, j'invite la Municipalité à examiner les pistes ci-dessous :**

- Est-il envisageable de prendre contact avec la Ville de Lausanne afin d'obtenir un retour d'expérience concret sur les mesures précitées et leur mise en œuvre ?
- Serait-il possible, en collaboration avec les directions des établissements scolaires yverdonnois, d'évaluer les opportunités d'appliquer des solutions permettant la mise en avant des formations professionnelles en s'inspirant de ce qui a été développé par la ville de Lausanne ?
- La Municipalité pourrait-elle envisager, en partenariat avec les établissements secondaires yverdonnois, les entités locales de la DGEP dont l'orientation scolaire et professionnelles, les centres de formations du secondaire supérieur et les entreprises locales, de développer une promotion de l'apprentissage adaptée au contexte yverdonnois ?

Abdel Saiah  
Conseiller communal PS